

ce qui m'est arrivé, en donnant du pain, et en prenant un abonnement à votre intéressante et pieuse publication."

* * *

" Veuillez trouver la petite somme ci-incluse en l'honneur de saint Expédit, en reconnaissance d'une grâce très importante obtenue d'une manière tout à fait inespérée."

* * *

SAINT IGNACE.—Un jeune enfant du collège de St-Boniface désire, conformément à la promesse qu'il en a faite, publier, à la gloire de Dieu et de saint Ignace, l'insigne faveur de sa guérison par l'eau du grand Loyola. Cet enfant souffrait de vomissements continuels, que rien ne semblait pouvoir arrêter. La digestion ne marchait plus ; toute nourriture était rejetée ; bref, le cas devenait sérieux. Le recteur des Jésuites bénit de l'eau de saint Ignace. L'enfant en prit deux ou trois fois, et la guérison s'en suivit presque instantanément. Il suit maintenant ses classes régulièrement.

* * *

AGNUS DEI.— " Mon petit garçon, âgé de sept ans, portait un *Agnus Dei*. Il y a trois semaines, le cordon qui le suspendait à son cou s'est brisé. Quelques jours après, l'enfant, qui d'abord n'en avait pas fait de cas, vint me supplier de lui remettre son *Agnus Dei*. Me trouvant très occupée dans le moment, je le renvoyai à plus tard, mais il multiplia ses instances d'une manière si importune que je cérai. Le soir même, le pauvre petit tombait du deuxième étage. On le ramassa sans connaissance, mais sans blessures sérieuses. Nous remarquâmes, en le relevant, que son *Agnus Dei* était sorti de ses vêtements et posé de telle manière que nous lui attribuâmes l'insigne protection dont mon fils avait été l'objet. En effet, au bout d'une journée il avait repris ses jeux."